

# **Conseil en Assurance et Services, Indépendant**

## **Engagements envers le client**

**Recenser les meilleures offres d'assurances chez les Compagnies traditionnelles,**

**« low cost » internet, mutuelles sans intermédiaires et, même, banques .**

**Donner l'avis du professionnel sur les tarifs et la portée des garanties, par rapport aux risques courus , aux besoins exprimés et à ceux acceptés .**

**S'interdire toute rémunération directe ou indirecte de la part des fournisseurs des garanties ou, si elle est incontournable , la rembourser au client .**

**Agent du client il l'accompagne pour la souscription ,les avenants, les sinistres, quelle que soit la société choisie , il gère l'ensemble des contrats confiés au mieux des seuls intérêts de son mandant .**

**Directement, ou par spécialistes habilités, il apporte les réponses aux questions juridiques de son client et, avec la saisie d'une compagnie spécialisée en protection juridique, l'assurance permettant la défense et les recours devant les tribunaux .**

**Il organise une veille tarifaire pour alerter son client toutes les fois qu'il trouve matière à réduire les tarifs des contrats souscrits**

**Ces engagements valent pour tous les contrats, tous les services pour lesquels le client lui a donné mandat au-delà de l'assurance**

**Sans lien, sans « commission » avec les tarifs négociés au meilleur coût pour son client, il exerce sa mission sur la base d'une prestation de service annuelle dont le coût fixe est porté à la connaissance du client lors de la souscription d'un contrat par lequel il reçoit mandat de gestion\*.**

\*Sous la marque « Aydoo », la Protection Juridique étant assurée dans le cadre d'un contrat de groupe auprès de Solucia SA, RCS n°481997708 , régie par le code des assurances .